

## Séance du 27 Mai 1953.

L'ayant mit sur cent cinquante trois et le vingt sept mai à vingt et une heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Hypolite Paul Lestrade, Maire.

Étaient présents : M. Lestrade Maire, Bouché, Lau-Lécille, Lamolle, D<sup>r</sup> Lagoutte, Adjoint, M. Samine, Barthe, Birabent, Latour, Dufor, Barousse, Beyret, Roo, Chambet, Soubielle, Boudel-Pousson, Daudine, Chauveau.

Absent excusé : M. Labayle

Absent non excusé : M. Arnaud.

M. Chauveau est nommé secrétaire de séance.

La lecture du procès verbal de la dernière séance soulève une protestation de M. Dufor, qui demande que son intervention, ainsi que celle de M. Labayle, figurent à ce procès-verbal. Un additif est donc soumis à l'approbation du Conseil, et sur lequel l'accord est unanime.

L'ordre du jour portait la nomination des commissions.

### Organisation des commissions municipales.

1<sup>o</sup> Commission des Finances : Président M. Bouché François

Membres : M. Roo, Boudel, Barthe, Soubielle.

2<sup>o</sup> Commerce, Industrie, Agriculture : Président M. Lau-Lécille Bertrand.

Membres : M. Chauveau, Beyret, Latour, Pousson.

3<sup>o</sup> Travaux et Urbanisme : Président M. Lamolle Maurice.

Membres : M. Birabent, Daudine, Samine, Barousse.

4<sup>o</sup> Eau, Hygiène, Salubrité : Président D<sup>r</sup> Lagoutte Henri.

Membres : M. Boudel, Latour, Samine, Labayle.

5<sup>o</sup> Instruction publique : Président M. Lestrade Hypolite Paul.

Membres : M. Chambet, Roo, Chauveau, Dufor.

6<sup>o</sup> Est délégué aux Fêtes M. Boudel, Conseiller Municipal.

Élection de deux délégués au Bureau de Bienfaisance :

M. Daudine et Barthe sont nommés à l'unanimité.

Sur protestation de M. Dufor et Pousson demandant à ce que la minorité soit représentée au Bureau de Bienfaisance, M. le Maire répond que seuls deux délégués doivent être nommés, mais il propose au Conseil qu'un délégué supplémentaire qui n'aura évidemment que voix consultative, fasse partie de la Commission du Bureau de Bienfaisance. La candidature de M. Dufor est acceptée comme membre supplémentaire.

Sur proposition de M. le Maire, M. Barthe est désigné comme Ordonnateur du Bureau de Bienfaisance.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents approuve la composition de ces commissions, ainsi que la nomination des divers délégués.

Lecture est donnée par M. le Maire de la répartition du travail et des délégations qui sont données aux adjoints, délégations qui figurent au registre des arrêtés municipaux.

Le Conseil doit compléter la liste des répartiteurs. M. Samine et Saint-Paul



27 MAI 1953

sont nommés répartiteurs titulaires. MM. Doumerc, Castex Georges, Pournou, Chauveau, délégués suppléants.

La liste complète des répartiteurs s'établit comme suit :

Titulaires: M. Samine, Saint-Paul, Labayle, Puyssiquet, Beyret, Castex Pierre.

Délégués suppléants: M. Doumerc Jean, Milhet, Castex Georges, Pournou, Chauveau Pierre, et Doubet.

M. Dufor, fait observer que de nombreuses révisions devront être faites soit pour le loyer matériel, soit pour les patentes.

M. Dufor demande que Mlle. Oussit, assistante sociale soit convoquée aux séances de la Commission d'assistance et que les séances du conseil municipal soient annoncées par voie de presse comme d'habitude. D'accord à l'unanimité.

M. le Maire donne la parole à M. Boudel, délégué aux fêtes qui fait un exposé sur la fête des vèges qui doit se dérouler dimanche prochain 31 Mai. Une remise de médaille de la famille Française doit être faite à M<sup>lle</sup> Chevallier. Elle aura lieu à onze heures trente minutes devant la mairie. Le conseil municipal est invité à assister à cette manifestation. La journée se continuera par un programme de fêtes organisé par le Vêlo-Club Moutepaulais.

M. le Maire expose au Conseil qu'à la suite d'une plainte faite par certains électeurs, contre la validité des élections municipales des 26 avril et 3 mai 1953, il serait d'avis de faire représenter les élus par un avocat au Conseil de Préfecture.

M. le Maire doit, du reste avoir des renseignements complémentaires sur cette plainte. La minorité du conseil, par la voix de M. Dufor, ne veut pas se faire représenter.

Seuls, les conseillers de la majorité approuvent la façon de voir de M. le Maire et prendront une décision définitive lorsque des renseignements plus détaillés auront été obtenus.

Sur proposition de M. Dufor, le conseil décide qu'une place sera réservée dans une commission à M. Arnaud, absent pour le moment de notre ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures.

~~Dufor~~     ~~Brabant~~     ~~Platon~~     ~~13/05~~     ~~Chauv~~  
~~Samine~~     ~~Labayle~~     ~~Puyssiquet~~     ~~Beyret~~     ~~Castex Pierre~~  
~~Doumerc~~     ~~Milhet~~     ~~Castex Georges~~     ~~Pournou~~     ~~Chauveau Pierre~~  
~~Doubet~~